



Paris, le 21 février 2018

Mesdames, Messieurs,

Nous, membres de la Commission Spéciale de Contrôle des Comptes désignés par le Bureau de l'Association, déclarons nous être fait présenter par le Trésorier les comptes de l'Association de l'exercice 2017, avoir examiné les livres et pièces comptables et reçu communication des factures sollicitées et pouvoir en conséquence vous attester de la régularité et de la sincérité de ces comptes.

Les membres de la commission :

Daniel JOUAN

Nicolas GASPARD

Julie CHARGELÈGUE